



Département du CALVADOS
Arrondissement de BAYEUX
MAIRIE DE LINGEVRES
6, Place du Souvenir
14250 – LINGEVRES
Tél : 0231808729
mairie.lingevres@wanadoo.fr

PROCÈS-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU MARDI 15 AVRIL 2025**

Date de convocation : 28 mars 2025
Date de publication : 28 mars 2025
Nombre de conseillers en exercice : 9
Présents : 7
Absents : 2
Votants : 9
Pouvoir : 2

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi quinze avril, à dix-huit heures trente minutes, se sont réunis en session budgétaire et ordinaire à la mairie, les membres du conseil municipal de la commune de Lingèvres, sous la présidence de Madame CROCOMO Christelle, Maire.

Étaient présents : Madame Christelle CROCOMO (Maire), Madame Véronique PHILOTÉE (1ère adjointe), Monsieur Philippe BLAISE (2ème adjoint), Madame Michèle PROFICHET, Monsieur Marc LESAGE, Monsieur Franck LETELLIER et Madame Nicole AUBLET.

Absents excusés : Monsieur Guillaume VOISIN et Madame Nathalie BAUWENS.

Pouvoir : Monsieur Guillaume VOISIN a donné son pouvoir à Madame Nicole AUBLET et Madame Nathalie BAUWENS a donné son pouvoir à Madame Christelle CROCOMO.

Secrétaire de séance : Madame PHILOTÉE Véronique.

Le quorum étant atteint, Madame le Maire procède à l'ouverture de la séance à 18 heures 30 minutes.

SEANCE BUDGÉTAIRE

ORDRE DU JOUR :

1. Affectation du résultat de l'exercice 2024
2. Approbation du compte financier unique de l'exercice 2024
3. Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025
4. Vote du budget primitif de l'année 2025

1) Affectation du résultat de l'exercice 2024 : (délibération n° 2025/04/448)

Vu la conformité des résultats des documents budgétaires présentés ;
Considérant que le compte financier unique fait apparaître un résultat de clôture pour l'exercice 2024 de :
239.516,06€

Affectation obligatoire pour l'exercice 2025:

1. Report excédentaire en fonctionnement (FR 002) = 239.516,06€
2. Report déficitaire en investissement (IR 001) = 36.649,21€

Résultat du vote : à l'unanimité.

2) Approbation du compte financier unique de l'exercice 2024 : (délibération n° 2025/04/449)

Le Maire ayant quitté la séance, le conseil municipal siégeant sous la présidence de Madame Nicole AUBLET, conformément à l'article L.2121-14 du code général des collectivités, les membres du conseil municipal, à l'unanimité, adoptent le Compte Financier Unique de l'exercice 2024 arrêté comme suit :

Excédent de fonctionnement	276.165,27 €
Déficit d'investissement	36.649,21 €
<u>Résultat de clôture de l'exercice 2024</u>	<u>239.516,06 €</u>

3) Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025 : (délibération n° 2025/04/450)

Madame le Maire propose au conseil municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition par rapport à 2024 et de les reconduire à l'identique sur 2025 soit :

<u>Taxes</u>	<u>Taux 2024</u>	<u>Taux 2025</u>
Taxe foncière sur bâti	25,10%	25,10%
Taxe foncière sur non bâti	1,10%	1,10%
Taxe d'habitation	5,80%	5,80%

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les taux d'imposition pour l'année 2025 comme énoncés ci-dessus.
- **CHARGE** Madame le Maire de l'exécution de cette décision.

Ces taux s'appliquent sur la base d'imposition déterminée par les services fiscaux de l'état, en fonction du bien immobilier, et connaît chaque année, une revalorisation forfaitaire nationale obligatoire fixée par la loi de finances.

4) Vote du budget primitif de l'année 2025 : (délibération n° 2025/04/451)

Madame le Maire donne lecture de ses propositions de budget pour l'année 2025.

L'exposé étant terminé et le conseil n'ayant plus de question, Madame le Maire invite l'assemblée à délibérer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **ADOpte** le budget primitif de l'année 2025 qui s'étend comme suit :

Section de fonctionnement :

- Dépenses : **315.655,00€**
- Recettes : **481.100,15€**

Section d'investissement :

- Dépenses et Recettes : **140.699,21€**

SEANCE ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2024
2. Attribution de subventions

3. Questions et informations diverses

1) Approbation du procès verbal du 18 décembre 2024 :

Madame le Maire demande s'il y a des observations concernant le procès-verbal du 18 décembre 2024. Aucune observation n'ayant été faite, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2) Attribution de subventions : (délibération n° 2025/04/452)

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal,

DÉCIDE d'octroyer les subventions suivantes pour l'année 2025 :

- un montant de 200 € pour la MJC Val de Seulles 14250 Audrieu ;
- un montant de 100 € pour le Club des Pommiers 14250 Juaye Mondaye

3) Questions et informations diverses :

Madame le Maire informe l'assemblée de la demande de Frère Samuel lors de la Messe de Pâques le Samedi 19 avril 2025 à savoir que les lumières soient éteintes vers 21h et celui-ci précise que les participants de la Messe de Pâques n'auront pas besoin de lumière à leur sortie.

Madame le Maire signale au conseil que le restaurant « Le Relais de Lingèvres » sera fermé lors des cérémonies du 07 juin 2025. Elle propose de préparer un buffet froid, servi en mairie.

Madame le Maire informe l'assemblée que la borne pour voiture électrique sera installée à partir du 04 juin sur le parking du bourg, à coté du container de recyclage du verre.

Madame le Maire informe le conseil que la commune est toujours à la recherche de terrain à acquérir afin de pouvoir installer des réserves incendies. Les recherches se portent à présent dans le secteur de la Senaudière. La mairie, afin d'acquérir des parcelles, a interrogé certains Lingébriens propriétaires dont l'emplacement des parcelles serait idéal pour l'accueil d'une défense à incendie. Mais à ce jour nos propositions ont été refusées.

Madame le Maire signale à l'assemblée du changement de trois ballons d'eau chaude dans les logements en location. La chaudière a également été changée au logement adressé au 4 place du Souvenir. Suite à la visite de la location adressé au 6 rue du Bessin, il est prévu de changer la porte de garage et de prendre en charge l'isolation d'un mur, reliant la chambre au garage.

Madame le Maire informe le conseil du contrôle sanitaire effectué au restaurant « Le Relais de Lingèvres ». Deux mise en conformités en ressortent, à la charge de la mairie. La mairie réfléchit également à installer un ballon d'eau chaude. De plus suite à une infiltration d'eau liée à un défaut de la toiture, la peinture du plafond d'une chambre a été endommagée.

La route des pâturages est utilisée par certains conducteurs, sans respect des normes routières et avec trop d'insécurité pour les riverains. Aussi suite à plusieurs informations relayées en mairie, au dernier mail de Mme Fiant du 09 avril 2025, des renseignements concernant les possibilités de réduction de vitesse et de signalisation, vont être étudiées. Il est proposé d'installer des panneaux signalétiques dans un premier temps

Madame le Maire signale au conseil, que l'entreprise Neoen est venue informer la mairie de la future réalisation d'un boîtage de prospectus sur la commune. Celui-ci informe les habitants de la réalisation d'un projet d'installation éolien, en faisant apparaître la localisation du secteur choisi sur la commune de Lingèvres.

Madame Véronique PHILOTÉE informe l'assemblée que des voitures se garent sur l'herbe à côté de l'église. Il est décidé de poser des bordures en granit pour délimiter le parking aux graviers.

Madame Véronique PHILOTÉE demande au conseil de choisir une couleur pour les nouveaux rideaux de la salle polyvalente. Le noir a été retenu.

Monsieur THULLIEZ a demandé l'ouverture du terrain de sports de l'école du vendredi soir au dimanche soir ainsi que du mardi soir au mercredi soir. Monsieur Franck LETELLIER se propose de s'en charger. Concernant les activités sur le terrain, un panneau dégageant la responsabilité de la mairie va être posé en cas d'accident.

Il est signalé que les cloches de l'église ne sonnent plus à 12h et 19h. Il sera demandé à une entreprise compétente dans ce domaine d'intervenir .

Le chauffage de l'église refonctionne.

Séance du 15 avril 2025 :

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 heures 45 minutes.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

CROCOMO Christelle Maire	PHILOTÉE Véronique 1ère Adjointe
BLAISE Philippe 2ème Adjoint	LESAGE Marc
LETELLIER Franck	VOISIN Guillaume Absent excusé
AUBLET Nicole	PROFICHET Michèle
BAUWENS Nathalie Absente excusée	